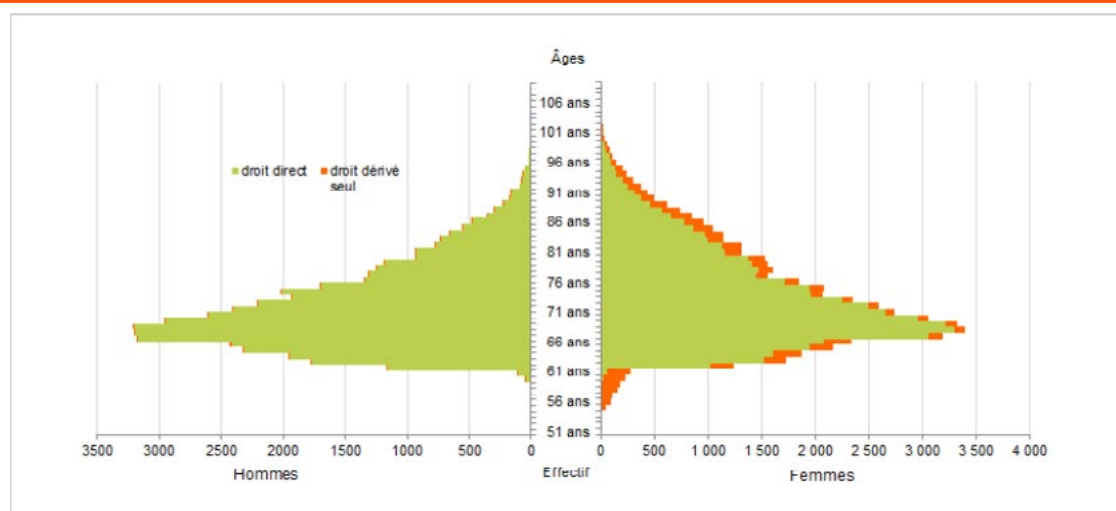


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 721	4 650	8 371
Droits directs (retraites personnelles)	3 545	3 482	7 027
Droits dérivés (retraites de réversion)	176	1 168	1 344
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	824	1 061	1 885
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	115	56	171
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,3 ans	64,7 ans	64,5 ans
Droits dérivés	73,2 ans	70,1 ans	70,5 ans

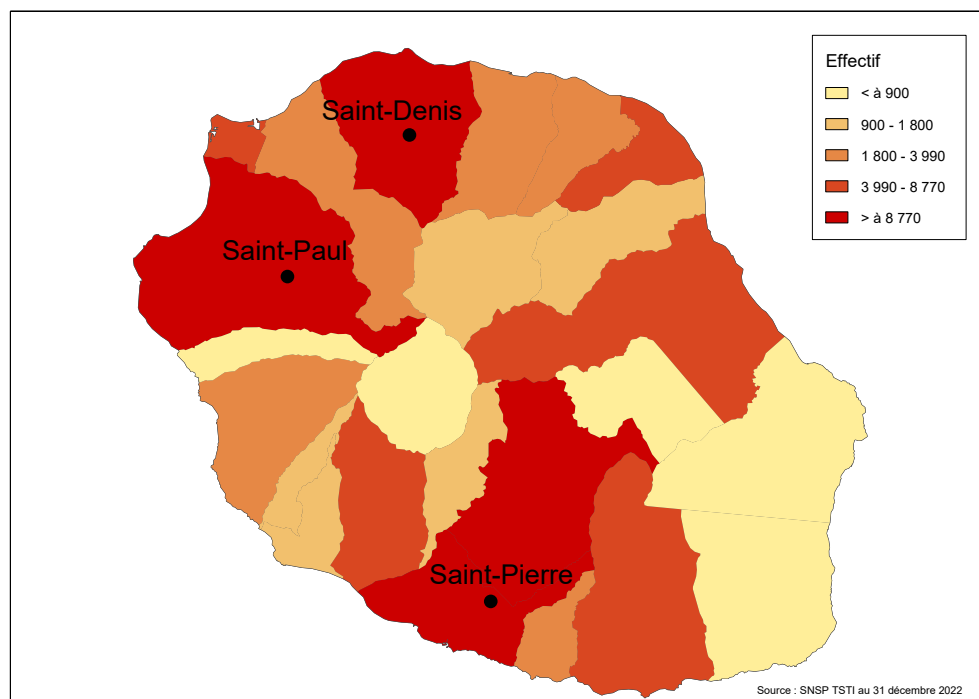
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	46 954	55 038	101 992
Retraités percevant un droit direct seul	45 192	36 830	82 022
Retraités percevant un droit dérivé seul	248	6 253	6 501
Retraités percevant les deux à la fois	1 514	11 955	13 469
Minimum vieillesse ⁽²⁾	17,9%	23,3%	20,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 745	851	2 596
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,1 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	747 €	683 €	712 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	42,5%	60,2%	51,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	7 878	10 202	18 080
Retraités percevant un droit direct seul	7 663	7 403	15 066
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	938	962
Retraités percevant les deux à la fois	191	1 861	2 052
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,1%	21,1%	18,9%
Saint-Paul			
Nombre total de retraités	5 777	6 513	12 290
Retraités percevant un droit direct seul	5 612	4 414	10 026
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	807	835
Retraités percevant les deux à la fois	137	1 292	1 429
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,6%	20,4%	18,6%
Saint-Pierre			
Nombre total de retraités	4 657	5 557	10 214
Retraités percevant un droit direct seul	4 469	3 889	8 358
Retraités percevant un droit dérivé seul	34	596	630
Retraités percevant les deux à la fois	154	1 072	1 226
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	18,3%	22,3%	20,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général
y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique
"Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.